

## Commission politique Kinshasa (République démocratique du Congo), 6-7 juillet 2011

### Relevé de décisions provisoire

*La Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Kinshasa les 6 et 7 juillet 2011, sous la présidence de M. André Schneider (député, France), a :*

**ADOPTÉ** le projet d'ordre du jour ;

**ADOPTÉ** le compte-rendu et le relevé de décisions de la réunion des 2 et 3 mai 2011 (Liège, Belgique) ;

**ENTENDU** le projet de rapport présenté par Mme Denise Mekamne (Gabon), sur les situations politiques dans l'espace francophone à la suite duquel elle a :

- **ADOPTÉ** avec modifications une résolution sur les situations politiques portant sur la Côte d'Ivoire, la Guinée, Madagascar, la Syrie, le Burkina Faso, l'Égypte, Haït, le Liban, le Maroc, la Tunisie et la zone sahélo-saharienne ;
- **DÉCIDÉ** de proposer à l'Assemblée plénière de Kinshasa (juillet 2011) de suspendre la section syrienne sur la base de l'Article 4.1 du Règlement de l'APF ;
- **DÉCIDÉ** de se pencher sur une révision du règlement de l'APF, notamment l'interprétation des articles 4.1 et 5.6, et de mettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

**ENTENDU** le projet de rapport sur les défis démographiques du XXI<sup>e</sup> siècle de Mme Françoise Fassiaux-Looten, députée (Belgique/Communauté française /Wallonie-Bruxelles) et **DÉCIDÉ** de poursuivre l'étude de ce thème en vue de l'adoption d'une résolution lors de la XXXVIII<sup>e</sup> Session de l'APF (juillet 2012) ;

**ENTENDU** le projet de rapport sur les ressources naturelles et les conflits présenté par Mme Shelly Glover (Canada) ;

**ENTENDU** le rapport d'étape sur l'institution de l'ombudsman dans l'espace francophone de M. Henri-François Gauthrin (Québec) ;

**PRIS ACTE** de l'adoption par le Réseau des femmes parlementaires d'une résolution sur l'élimination de toute forme de violence sexuelle notamment dans les conflits armés ;

**PRIS ACTE** de la déclaration de M. Chem Huy, député et chef de la délégation du Cambodge sur l'affaire du Temple de Preah Vihear, patrimoine culturel mondial à la source d'un litige entre le Cambodge et la Thaïlande ;

**ENTENDU** le rapport de M. Joseph Ndong, vice-président de la Commission politique, sur sa participation à l'Assemblée de la Régionale Afrique (Rabat, 14-19 mai 2011) ;

**ENTENDU** l'intervention de Mme Marie Noëlle Françoise Labelle, députée, 2<sup>e</sup> vice-présidente du Parlement panafricain ;

**ADOPTÉ** les candidatures transmises par les Régions pour occuper les postes de la Commission politique (2011-2013) ;

**CONVENU** de se réunir tôt au printemps 2012 à Lomé (Togo), à la suite de l'invitation de M. El Hadj Abass Bonfoh, président de l'Assemblée nationale du Togo.